



HAL
open science

Les historiens du droit ont-ils un sexe ?

Hélène Duffuler-Vialle, Prune Decoux, Florence Renucci, Alexandre Frambéry-Iacobone

► **To cite this version:**

Hélène Duffuler-Vialle, Prune Decoux, Florence Renucci, Alexandre Frambéry-Iacobone. Les historiens du droit ont-ils un sexe ?. No(s) futur(s). Genre : bouleversements, utopies, impatiences- 3e Congrès international des Etudes de Genre, Institut du genre, Jul 2023, Toulouse (Université Toulouse - Jean Jaurès), France. ⟨hal-04442083⟩

HAL Id: hal-04442083

<https://hal.science/hal-04442083v1>

Submitted on 6 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Axe A de la SCR Arpege - UT2J. Genre et Sciences

“Les historiens du droit ont-ils un sexe ?”

Problématique

Nul besoin d'employer l'écriture inclusive pour faire le bilan des recrutements en histoire du droit en 2022 : si une femme, dans cette discipline, entre au CNRS, seuls des hommes ont été agrégés, seuls des hommes ont été recrutés MCF1. Ce constat a priori caricatural doit être contextualisé, voire, peut-être, nuancé, par le nombre de postes particulièrement faible dans la discipline. En effet, tous concours confondus, sept personnes ont été recrutées en histoire du droit cette année.

Les inégalités de genre au sein du milieu académique, bien connues de la sociologie des professions, sont-elles encore renforcées dans cette matière par un contexte extrêmement compétitif ? Depuis quand existent-elles, est-ce un phénomène isolé, récurrent, stable, en voie de déclin ? Pour étudier rigoureusement le recrutement et l'avancement de carrière en histoire du droit selon les sexes, nous procéderons à des calculs statistiques, à tous les stades de la vie universitaire, grâce aux documents officiels librement accessibles. Les chronologies et grandes tendances ainsi dressées livreront un état des lieux factuel de la répartition binaire sexuée de la matière, qui sera complété par des entretiens avec des membres de jurys de recrutement et des membres élu.e.s. Ces études poseront ainsi les premiers jalons et inviteront l'histoire du droit à une introspection genrée plus globale.

Obligatoire dans la formation délivrée aux futur.es juristes, dispensée dans toutes les facultés de droit, l'Histoire du droit présente l'intérêt d'entremêler étroitement science humaine et science sociale. Or, alors même qu'elle invite logiquement à une réflexion sur le caractère conjoncturel et relatif du droit, il s'agit d'un terrain encore peu exploré par la critique féministe des sciences. Pourtant, les récentes recherches en histoire du droit montrent à la fois le caractère fécond de la grille de lecture du genre et réciproquement l'intérêt pour les études de genre de cette discipline.

Responsables : Prune Decoux (Post-doc en histoire du droit-CDEP-Université d'Artois) et Hélène Duffuler-Vialle (MCF en histoire du droit-CDEP-Université d'Artois)

<https://hljgenre.hypotheses.org/>

Communicant.e.s : Luisa Brunori (DR, CNRS, CHJ, Université de Lille), Nader Hakim (Pr, CAHD, Université de Bordeaux), Florence Renucci (DR, CNRS, IMAF, Université Aix-Marseille, membre du

¹ Une femme a été recrutée en section 36 du CNRS et rejoindra un laboratoire d'histoire du droit, mais cette personne n'est pas issue de la discipline histoire du droit, elle était qualifiée en section 01 du CNU. Il n'empêche qu'elle féminise le taux de recrutement en histoire du droit de 2022.

jury d'agrégation (03) en 2022) *Futur invité :Florent Garnier (Pr, Président de la section 03 du CNU)*

Communication 1 : Répartition sexuée et doctorat en Histoire du droit

Communication 2 : Répartition sexuée et Histoire du droit – Concours d'accès et évolution de carrière en histoire du droit ; Recrutement, promotions, élections - Entretiens avec des membres des instances chargées de ces processus

Communication 3 : Histoire du droit, féminisation et études de genre. Débats et enjeux

Résumés

Communication 1 : *Etude de la répartition sexuée concernant le doctorat en Histoire du droit*

Alors qu'elles sont majoritaires au sein des effectifs des étudiant.es en droit de 1er et 2e cycles – et qu'elles y décrochent, en général, les meilleurs résultats -, les femmes deviennent minoritaires au sein du corps des maître.sses de conférences, des professeur.es, des chargé.es ou directeur.ices de recherches au CNRS en Histoire du Droit. Le doctorat, grade universitaire qui permet d'accéder à ces différents concours, est-il le "goulot d'étranglement" qui inverse les tendances observées en Licence et Master? Les femmes s'inscrivent-elles en thèse en Histoire du droit, la poursuivent-elles, la soutiennent-elles? Y-a-t-il une répartition sexuée des sujets de recherche ? Pour mieux comprendre les différences observées au sein des carrières des docteur.es en histoire du droit, nous nous livrerons à des calculs statistiques et à des chronologies sur les doctorant.es de cette discipline grâce aux documents officiels librement accessibles sur les sites institutionnels.

Communication 2 : *Etude de la répartition sexuée en Histoire du droit – Concours d'accès et évolution de carrière en histoire du droit*

Le dernier rapport relatif à l'égalité professionnelle femmes-hommes, diffusé en 2021, souligne dès son introduction la nécessaire exemplarité de la fonction publique en la matière. Le CNRS et l'Université, organismes publics soumis aux règles de cette branche du droit, parviennent-ils, en Histoire du Droit, à se rapprocher de ces objectifs de parité ? Comment se répartissent les deux sexes à tous les stades de la carrière dans la recherche et l'enseignement supérieur? Les données obtenues grâce aux divers documents officiels sanctionnant la vie universitaire - qualification, maîtrise de conférence, agrégation, habilitation à diriger des recherches – et les concours de chargé.es et directeur.ices de recherches nous permettront de jeter de nouveaux éclairages sur la répartition sexuée en Histoire du droit.

Au détour d'une motion, la section 03 du CNU semble déplorer la "trop faible féminisation du corps des professeurs" au sein de leur discipline – la proportion de femmes n'y est, en effet, que d'environ 22%. Sur ce thème, des entretiens seront menés avec des membres de jurys de recrutement et des membres élu.e.s, historiens et historiennes du droit. L'objectif est de sonder leur appréhension ou non d'un éventuel processus de différenciation entre les sexes au sein de leur discipline.

Communication 3 : Histoire du droit, féminisation et études de genre. Débats et enjeux.

Les études de genre ont déferlé dans le paysage scientifique français depuis les années 1980 mais laissent toutefois, encore, quelques bastions inexplorés. Tel est le cas de l'Histoire du droit, qui accuse un retard historiographique en la matière. Est-ce dû au taux de féminisation de la profession ? Les femmes sont-elles les seules à s'intéresser à cette thématique ? Dans cette optique, les dernières productions mêlant genre et histoire du droit - le futur numéro de *Clio@Themis*, revue phare de la matière, les récentes thèses, les résultats provisoires de l'ANR en cours HLJPGenre - seront présentés et débattus. Sera également discuté le dialogue interdisciplinaire auquel invite les études de genre.